



Cohabitation obligatoire ou non ?

Par **bones33**, le **02/06/2008** à **18:02**

Bonjour,
je souhaite demander le divorce et mon mari ne veut pas que je regagne le domicile conjugal.

- 1) En a-t-il le droit ?
- 2) Puis-je prendre un appartement seule avec mon fils sans que cela ne me porte préjudice ?
- 3) Une attestation de sa part est-elle suffisante pour me couvrir ?

Merci d'avance